AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

219C0984
FR0010667147-FS0579

18 juin 2019

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

COFACE SA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 17 juin 2019, la société Schroders plc (1 London Wall Place, Londres EC2Y 5AU, Royaume-Uni) a déclaré avoir franchi en baisse, le 14 juin 2019, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société COFACE SA et détenir indirectement 7 693 006 actions COFACE SA représentant autant de droits de vote, soit 4,99% du capital et des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
Schroder Investment Management Limited	7 495 853	4,87
Schroder Investment Management North America Limited	197 153	0,13
Total Schroders plc	**7 693 006**	**4,99**

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions COFACE SA sur le marché.

[1] Sur la base d'un capital composé de 153 899 261 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.